

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21347 - 79ÈME ANNÉE

De telles catastrophes ont déjà eu lieu dans notre pays

Inondations en Libye : La Réunion concernée



La Libye a été gravement touchée par un phénomène climatique extrême. Selon les informations d'hier, plus de 2000 personnes sont mortes dans des inondations, tandis que près de 5000 sont portées disparues. A La Réunion, pays tropical, un tel phénomène n'est pas à exclure. Or, de nombreuses constructions se situent dans les lits majeurs des rivières. Le changement climatique rend le risque de ce phénomène extrême plus présent.

Après avoir touché la Turquie, la Grèce et la Bulgarie, la tempête Daniel a frappé violemment la Libye dimanche après-midi. Elle est à l'origine de très importantes inondations. La montée brutale des eaux a causé la mort de plus de 2000 personnes alors que 5000 autres étaient toujours portées disparues hier, selon les services de secours libyens, totalement débordés.

Ce phénomène climatique extrême a touché un pays totalement désorganisé depuis la guerre déclenchée par Nicolas Sarkozy en 2011. La Libye était alors dirigée par le colonel Kadhafi, cheville ouvrière de l'unité africaine et qui fut un instigateur décisif de la

création de l'Union africaine. Jadis un pays prospère, la Libye est plongée depuis cette guerre dans une grave récession sur tous les plans. Ceci accentue encore la crise, car si une telle catastrophe était survenue avant 2011, la Libye aurait pu avoir les capacités de faire face seule, estiment les observateurs.

Des constructions dans d'anciens lits de rivière

Les images venues de Libye peuvent paraître bien loin pour les téléspectateurs réunionnais. Mais ces derniers ne doivent pas ignorer que leur pays est une île tropicale. La Réunion est donc susceptible d'être frappée par des cyclones tropicaux très intenses responsables de pluies diluviennes et d'importantes inondations.

Les plus anciens d'entre nous se rappellent du cyclone de 1948 qui raya Saint-Leu de la carte. La ville côtière fut transformée en un lit de rivière. Cela ex-

plique pourquoi pendant plusieurs décennies, les équipements principaux de la ville furent construits en hauteur : le collège vit le jour à Piton Saint-Leu, le second collège à la Pointe des Châteaux, le lycée à Stella. Ce n'est que fort récemment que d'importantes infrastructures furent de nouveau implantées sur le littoral, comme la médiathèque, et aussi d'importants lotissements privés.

D'anciens clichés de Saint-Denis rappellent qu'entre le Butor et Sainte-Clotilde, c'était le lit d'une rivière. Des travaux ont transformé ce lit de rivière en zone constructible. La réalisation de la canalisation de la ravine doit sécuriser le quartier de la Trinité.

Le précédent de Saint-Leu en 1948

Néanmoins, tout le littoral réunionnais reste vulnérable, et une catastrophe aussi importante que celle de la Libye ne doit jamais être exclue. Il suffit que se répète le tragique scénario de Saint-Leu en 1948. De fortes pluies ont fait déborder les cours d'eau. Dans le même temps, la houle cyclonique a fait monter le

niveau de la mer, empêchant l'eau de l'inondation de s'écouler dans l'océan. Résultat : toute cette eau s'est accumulée dans la ville littorale, la transformant en un lit de rivière. Ceci provoqua des dizaines de morts rien qu'à Saint-Leu.

Mais les souvenirs de catastrophes de cette ampleur se sont trop rapidement effacés des mémoires. Cela est d'autant plus vrai quand les aménageurs n'ont qu'une connaissance très limitée de l'histoire de notre île à cause de leur manque de lien avec La Réunion. Ceci les prive de l'accès à la mémoire vivante dont nos anciens sont les dépositaires.

La Réunion n'est pas un pays européen situé dans l'hémisphère Nord, c'est une île tropicale au large de Madagascar. Les inondations qui ont touché la Libye sont possibles dans notre île, mais sommes-nous vraiment prêts à anticiper ce genre de catastrophe ?

M.M.

Coup de gueule de Volker Türk, chef des droits de l'homme de l'ONU

L'ONU déplore l'indifférence face à la mort de milliers de migrants

« Le futur dystopique est déjà là », a déploré le 11 septembre le chef des droits de l'homme de l'ONU, alertant sur le changement climatique qui déclenche incendies, inondations et canicules dévastatrices, poussant un nombre croissant de migrants à fuir.

« Le changement climatique plonge des millions de personnes dans la famine. Il détruit des espoirs, des opportunités, des foyers et des vies. Ces derniers mois, des avertissements urgents sont devenus des réalités mortelles, encore et encore, partout dans le monde », a déclaré Volker Türk à l'occasion de l'ouverture de la 54e réunion du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à Genève.

« Nous n'avons pas besoin d'autres avertissements. Le futur dystopique est déjà là. Nous avons besoin d'une action urgente, maintenant. Et nous savons ce

qu'il faut faire. La vraie question est : qu'est-ce qui nous en empêche ? », a-t-il lancé.

Nouvel échec du G20 sur le climat

Ce coup de gueule fait suite à l'échec du G20 en Inde, les 9 et 10 septembre. En effet, les dirigeants ne sont pas parvenus à appeler à une sortie des énergies fossiles, contrairement aux espoirs de plusieurs observateurs.

Les pays du G20 sont responsables de 80 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre à l'origine du changement climatique. Cependant, les mesures à prendre en matière de changement climatique font l'objet de désaccords entre les pays.

Les espoirs de voir les lignes directrices de la Conférence des Nations Unies sur le changement cli-

matique de 2022 (COP27) adoptées par le G20 et transformées en décisions et engagements politiques ne semblent pas se concrétiser.

Lors des réunions préparatoires au sommet, il a été rapporté qu'il n'y avait pas de consensus entre les pays sur l'acceptation de la recommandation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) des Nations unies selon laquelle 2025 devrait être accepté comme le « point culminant » des émissions de carbone.

De plus, le G20 a échoué à appeler à une sortie des énergies fossiles dans sa déclaration finale, mais soutient pour la première fois l'objectif de tripler les renouvelables d'ici à 2030, un « strict minimum » à trois mois de la 28e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques.

La question d'une éventuelle sortie des énergies fossiles, cause essentielle de la crise climatique de plus en plus sévère, est cette année au cœur des négociations internationales censées culminer en décembre à la COP28 de Dubaï.

Indifférence, nonchalance, le chef des droits de l'homme de l'ONU choqué

Les changements climatiques renforcent les déplacements de populations, pourtant les dirigeants du monde sont indifférents face la tragédie des migrants qui périssent sur les routes migratoires, a dénoncé le Haut-Commissaire aux droits de l'homme.

« Je suis choqué par la nonchalance qui se manifeste face aux plus de 2.300 personnes qui ont été déclarées mortes ou disparues en Méditerranée cette année » dont plus de 600 lors d'un seul naufrage au large de la Grèce en juin, a-t-il dit.

« Il est évident qu'un nombre bien plus important de migrants et de réfugiés meurent » ailleurs dans le monde, « y compris dans la Manche, dans le Golfe du Bengale et dans les Caraïbes, où les personnes en quête de protection sont constamment repoussées et expulsées », a-t-il dénoncé.

Volker Türk a également pointé du doigt les situations « le long de la frontière entre les États-Unis et le Mexique, où les expulsions et les procédures de ren-

voi accélérées soulèvent de graves questions » ainsi qu'« à la frontière du Royaume d'Arabie saoudite, où mes services demandent des éclaircissements urgents sur les allégations d'assassinats et de mauvais traitements ».

Réunion prévue le 6 octobre sur les Coran brûlés

Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a condamné la série d'incidents survenus en Europe dans le courant de l'année, au cours desquels le Coran a été brûlé.

Le Danemark, les Pays-Bas et la Suède ont connu plusieurs manifestations ces derniers mois, au cours desquelles des exemplaires du Coran ont été brûlés ou endommagés, provoquant l'indignation de pays musulmans.

Ainsi, un exemplaire du Coran a été piétiné et déchiré aux Pays-Bas lors d'une manifestation d'extrême droite devant l'ambassade de Turquie à La Haye. Les autorités néerlandaises avaient condamné cette action au préalable, tout en assurant ne pas avoir les moyens légaux de l'interdire.

Fin juillet, deux hommes ont mis le feu à un exemplaire du Coran devant le Parlement en Suède.

Le gouvernement danois a annoncé vouloir limiter d'éventuelles nouvelles manifestations prévoyant des profanations du coran, en raison des problèmes de sécurité qu'elles impliquent, et non dans le cadre du respect des cultures et religions.

Ces derniers ont exigé que les gouvernements de ces pays du Nord mettent un terme à ces actions. Dans ses observations, Volker Türk a appelé à « la préservation de la dignité humaine ».

Le Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des nations unies (ONU) devrait également discuter d'un certain nombre de questions liées aux droits de l'homme, notamment la haine religieuse qui est une incitation à la discrimination, la xénophobie et les formes d'intolérance qui y sont associées, entre autres questions liées aux droits de l'homme.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

**Lotosifizanss de ri pou La Rényon :
Ni pé fé nou sa !
Si ni konte dsi noute prop forss**

Mézami néna in kozman mi yèm bien pars li di konmsa : konte pa dsi bato tonton pou travèrs la rivyèr. Kossa sa i vé dir ? Pou mwin sa i vé dir sinploman k'i fo konte dsi noute prop fors plito ké konte dsi l'assistanss lé zot.

Mézami, mi sorte lir dann nout zoinal néna in problèm de ri dovan nou pars La Thaïlande la désside domann son bann plantèr diminyé zot plantasson dori par raporte néna in manke delo. Parèye l'Inde la désside diminyé son zéssportasson dori sof bassmati pars manzé lé kourte pou son popilasson sirtou pou la késtyonn d'ri.

Alor la késtyon : kèl répèrkission pou bann ptite zil loséan indien sirtou sak i fourni ali an ri dann l'Inde épi dann La Thaïlande : I paré Moris i komanss santi in mank sirtou dann bann pti kartyé — sirtou dann la kanpagn — é pou la Rényon nou va anmank deri pétète pa sète ané, mé sa i pé arivé l'ané 2024. Bannzil Komor va ratrape azot dsi banane, épi dsi Manyok.

Nou ossi nou va sèye ratrap sa dsi fouyapin, manyok, épi d'ote ravaz sof ké nou lé tro orguéyé é si néna dori pou nou sirman nou va pèye sa pri for avèk d'ote prodiktèr pétète Madégaskar pars l'ané proshène banna i sava ésporté konm i di. Mwin la lir dann noute zoinal bann shinoi apré bien ède azot avèk lo ri hybride.

Mézami, mi koné in pé i voudré mète noute sor dan la min Madégaskar pou la nouritir mé pou mwin i fo pa fé sa. Alon lité pou lotosifizanss pars sa nou lé kapab kansréti dsi lo 15000 éktar la tèrè abandoné. Ofissyèlman épi an maronaz mi pé assir azot ni pé fé sa, é si ni pé mi oi pa pou kossa in pé i rode anpèsh anou fé.

A bon antandèr, salu.

Justin